

REPUBLIQUE FRANCAISE



DEPARTEMENT
DES
PYRENEES-ORIENTALES

Arrondissement de Prades

Canton de Vallée de la Tet

Commune d'ILLE SUR TET

ARRETE DE DELEGATION
DE FONCTION A UN ADJOINT

N° 2020/116

Le Maire de la commune d'Ille sur Tet,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-18 qui confère le pouvoir au Maire d'une commune de déléguer une partie de ses fonctions à un ou plusieurs adjoints ;

Vu le procès-verbal de la séance du conseil municipal en date du 10 Septembre 2020 constatant l'élection de Madame ALESSANDRIA Annabelle en qualité d'un huitième adjoint au Maire ;

Considérant que pour permettre la bonne marche des services municipaux et pour assurer une parfaite continuité du service public, il est nécessaire que l'exercice de certaines fonctions et la signature de certains actes et documents puissent être assurés par les Adjoints au Maire ;

ARRETE :

Article 1 : Mme ALESSANDRIA Annabelle, huitième adjointe au Maire, est chargée de la communication,

Délégation de fonctions lui est donnée dans ces domaines, et notamment pour :

- La communication interne et externe
- l'outils internet
- Le numérique
- Les affaires juridiques
- Le conseil municipal des jeunes

Article 2 : Délégation permanente est également donnée à Madame ALESSANDRIA Annabelle, à l'effet de signer, sous ma surveillance et ma responsabilité tous actes, courriers et documents n'ayant pas valeur décisoire dans les domaines de sa délégation de fonction. La signature par Madame ALESSANDRIA Annabelle des pièces et actes devra être précédée de la formule suivante : « *par délégation du MAIRE* ».

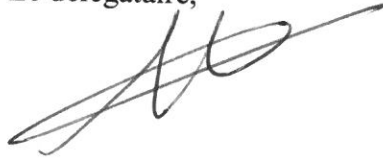
Article 3 : Annule et remplace l'arrêté N°2020/061

Article 4 : Monsieur le Maire et Madame la Directrice Générale des Services sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressé et inscrit au recueil des actes administratifs de la commune. Une copie sera adressée à Monsieur le sous-préfet de Prades ainsi qu'à Madame le receveur municipal.

Fait à Ille sur Tet, le 15 septembre 2020,

Reçu notification du présent arrêté
A Ille sur Tet, le 16/09/2020

Le délégataire,



Le Maire,

